



20 septembre 2020

Concept de protection selon les ordonnances actuelles COVID-19 pour le Trail des cabanes et la course Fully/Sorniot

Responsable d'application du plan COVID : Jean-François Bruchez 078 /841 43 63

1. Principe de base :

La réception des coureurs, le départ et l'arrivée se font dans un périmètre fermé entre le préau de l'école primaire, la cour de récréation et la salle de gym de Charnot.

Nombre de participant : env. 350-400 coureurs et coureuses

Nombre de spectateurs env. 150 sur place

Nombre de bénévoles : 120 répartis sur le tracé de la course

Comité d'organisation : 7 membres.

Toutes les personnes présentes s'engagent dans l'intérêt de la manifestation et vis-à-vis de l'ensemble de la population à respecter de manière solidaire et avec une responsabilité élevée le concept de protection et de mettre en œuvre de manière conséquente les mesures nécessaires.

Seules les personnes en parfaite santé, qui n'ont pas de maladies préexistantes ou de symptômes de maladies – COVID 19 ou qui n'ont pas été en contact avec de personnes malades, ont le droit d'être présentes à la manifestation. Les personnes à risque notamment doivent suivre les directives spécifiques de l'OFSP.

Les personnes ayant des symptômes de maladie ou qui sont en contact avec des personnes malades ne doivent pas être présentes à l'événement.

L'organisateur justifie et informe les personnes présentes (invités/es, participantes et participants, visiteuses et visiteurs, bénévoles) des mesures appliquées à l'événement, par exemple du port éventuellement obligatoire d'un masque, de la collecte des données de contact ou d'une interdiction de se rendre d'un secteur de l'événement à un autre. Les coureurs et accompagnants sont informés par le site internet. Le public éventuel est informé par le speaker ainsi que par le staff (pt 15)

Un affichage du concept, en synthèse est prévu selon l'activité et le lieu.

2. Buts :

- Toutes les personnes assistant et visitant l'événement doivent être protégées contre l'infection par Covid-19 et se munir d'un masque de protection.
- Des masques seront mis à disposition si nécessaire.
- Toutes les personnes doivent avoir régulièrement la possibilité de se nettoyer les mains. Pour cela des désinfectants pour les mains et, près des lavabos accessibles au public, du savon sont à disposition.
- Toutes les surfaces de contact sont nettoyées toutes les heures (poignées de portes, wc, bar)
- Si un contact dure plus de 15 minutes, la distance minimale de 1,5 m doit être en permanence respectée ou il faut porter un masque pour le personnel, le comité et les accompagnants.
- Dans le secteur des places assises, les places sont numérotées. Le flux de personnes est dirigé de manière à pouvoir respecter la distance requise entre toutes les personnes.
- Si la règle de distanciation de 1,5 m ne peut pas être respectée pendant plus de 15 minutes, le traçage des contacts doit en permanence être possible (c'est-à-dire qu'il faut enregistrer les données personnelles) avec [l'application Socialpass](#).
- Le port du masque est ainsi obligatoire

3. Remise des dossards :

- Seuls les coureurs sont présents dans les locaux de distribution de dossards. Aucun spectateur ou personnes non autorisées.
- Les participants aux courses viennent avec un masque de protection. Un contrôle sera effectué à l'entrée du local.
- Les personnes qui distribuent les dossards et autres, porteront des masques de protection et auront à disposition des produits désinfectants.
- Les affiches de départ et/ou de résultats, les cartes de parcours seront hors d'atteinte, sauf pour le personnel agréé qui pourra informer les personnes désireuses dans le respect des réglementations de sécurité.
- Un poste de désinfection sera prévu à l'entrée en complément du port du masque obligatoire.

3. Dépôts de vêtement / objets de valeur

- Pour le trail : Les participants déposent leurs vêtements (ou autres objets) dans leur véhicule privé et prennent leurs affaires dans leur sac. L'organisateur ne dispose pas de local pour entreposer les sacs et autres objets.
- Pour Fully/Sorniot : les affaires seront mises dans des sacs par des bénévoles munis de gants et de masque.

5. Zone de départ et d'arrivée

- Les participants sont répartis de manière à ne pas dépasser le nombre de personnes autorisé.
- L'attribution est obligatoire pour les participants/es et ils ne se rendent dans la zone de départ que peu de temps avant l'heure qui leur est individuellement fixée.
- Les aides travaillant dans la zone de départ et d'arrivée portent des masques de protection.
- Les finisher doivent quitter la zone d'arrivée immédiatement après s'être ravitaillés.
- Le public accompagnant est séparé des participants par des barrières.

6. Repas

- Les coureurs seront placés selon leur dossard
- Les non-coureurs qui auront été autorisés à rentrer dans l'enceinte de la fête, s'inscrivent à leur table respective.

7. Remise des prix

- Remise des prix sans podiums.

8. Vestiaires / Douches

- Les participants viennent en tenue de course. Aucun vestiaire et aucune douche.

9. Toilettes

- Les toilettes seront nettoyées et désinfectées toutes les heures. Distributeurs de désinfectants à disposition. Des marques au sol indiqueront la distance de protection (1,5 m) pour les éventuelles files d'attente.

10. Ravitaillement

- Pour le trail : les participants prennent sur eux le ravitaillement de course et élimineront leurs déchets à la maison.
- Pour Fully/Sorniot, les aliments solides seront uniquement sous emballage. Des boissons sont à disposition. Pour le trail, pas de distribution de gobelets ou autres. Chaque coureur prend son gobelet.
- Distributeurs de désinfectants à disposition à chaque poste.

11. Moyens de communication

- Les postes de radio et les écouteurs doivent être désinfectés, les microphones doivent être enveloppés d'un film alimentaire. Les détenteurs de radio sont personnellement responsables des normes sanitaires pour leur appareil.

12. Aides, employés et autres personnes impliquées dans l'organisation (art. 10)

- Tous les aides doivent être équipés de masques de protection, ceux du ravitaillement portent en plus des gants.
- Toutes les personnes impliquées dans l'organisation reçoivent des instructions concernant le respect des mesures de protection applicables de l'OFSP. Le présent document est distribué à chaque aide.

13. Spectateurs

- Dans le secteur public, le long du parcours, les règles pour les rassemblements spontanés dans l'espace public s'appliquent. Les spectateurs sont personnellement responsables de respecter les mesures de protections en vigueur de l'OFSP.
- Les spectateurs sont séparés de manière conséquente des participants en respectant les règles de distanciation.

14. Information

- Des annonces régulières sur le Covid-19 devront être faites via les sons par le speaker toutes les 30 minutes.
- 20 panneaux (format A3) sont disposés dans les différents sites et rappellent aux participants, aux spectateurs et au personnel le respect des règles de distanciation et les normes sanitaires obligatoires.
- Les 7 membres du staff Covid (pt 15) renseignent les participants et public des normes à respecter tout au long de la manifestation.
- Le présent document est mis sur le site internet de l'événement dès sa validation.

15. Matériel auprès de Viviane Gaspard – Dominique Bruchez

- Masques : 200 pièces
- Gants : 200 pièces
- Produits de désinfection des mains : 15 bouteilles de 500 ml
- Produits de désinfection de matériel et WC : 12 bouteilles de 750 ml
- Bandes de marquage au sol : 1 rouleau rouge + 1 rouleau jaune
- 20 panneaux format A3 OFSP bleu
- 30 formules A4 « table no »
- 30 formules A4 « poste no »

16. Staff contrôlant l'application et le respect de normes sanitaires (6 personnes)

- Remise des dossards : Philippe Roduit
- Départ / arrivée + speaker (séparation du public et des coureurs) : Jean-François Bruchez
- Lieux de ravitaillement sur le parcours : Fabien Mérinat
- Nettoyage du matériel + WC : Viviane Gaspard
- Repas (tables) : Dominique Bruchez
- Distribution des repas : Dominique Bruchez
- Urgences et informations : Jean-François Bruchez